

## N90 – réaménagement du giratoire Charte des Libertés à Huy : fermeture de la rue de la Collégiale durant plusieurs semaines

23 mars 2023

Ce lundi 27 mars, dans le cadre de la phase préparatoire au chantier de réaménagement du giratoire dit « Charte des Libertés », la rue de la Collégiale devra être fermée durant quatre semaines.



## MODIFICATIONS DES CONDITIONS DE CIRCULATION

Du **lundi 27 mars** au **vendredi 14 avril** (inclus), la **rue de la Collégiale** sera **fermée** à la circulation.

- Les usagers souhaitant se diriger vers la rue Sous le Château seront déviés via l'avenue des Ardennes et le Pont des Veaux.

## COMME PRECEDEMMENT

Jusqu'à **la fin du second trimestre 2023** (sous réserve des conditions météorologiques), à hauteur du giratoire reliant la N90 avec la N64/Pont Roi Baudouin, la N641/Avenue des Ardennes et la rue du Pont :

- La circulation est maintenue sur **une voie dans chaque sens avec des rétrécissements localisés de voiries** ;
- Le **bypass en provenance de Huy** permettant de connecter la **N641/Avenue des Ardennes vers la N90 en direction de Tihange** est **fermé** à la circulation ;
- Les connexions de la N90 à la rue du Pont sont fermées à la circulation.

Afin de limiter l'impact sur la circulation, **certaines opérations seront réalisées de nuit**.

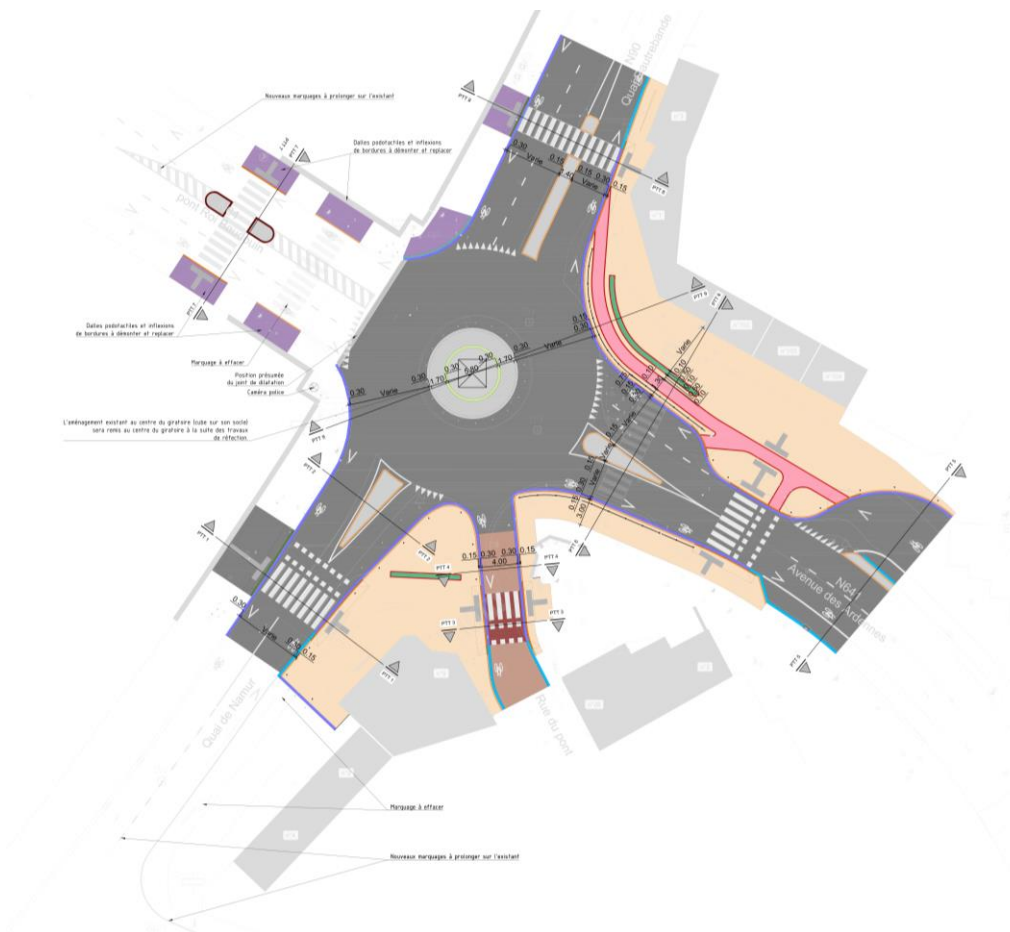
La phase préparatoire devrait se terminer à la fin du second trimestre 2023, sous réserve des conditions météorologiques.

Le chantier débutera dans la foulée et devrait s'achever fin de l'année 2023. Les informations concernant les phases relatives au chantier seront communiquées ultérieurement.

## REALISATIONS

Concrètement, ce chantier consistera à fluidifier le trafic au sein du giratoire N90-N64/Pont Roi Baudouin-N641/Avenue des Ardennes-rue du Pont via :

- Le réaménagement de l'ensemble du giratoire ainsi que ses amorces ;
- Le doublement de la voie de circulation au sein du giratoire ;
- L'intégration de liaisons cyclables permettant de sécuriser les déplacements doux ;
- La sécurisation des traversées piétonnes ;
- La suppression du bypass en provenance de Ben-Ahin permettant de connecter la N90 à la rue du Pont ;
- La suppression du bypass en provenance de Huy connectant la N641/Avenue des Ardennes à la N90 en direction de Tihange.



Ce chantier représente un budget de près de **€1,39 million HTVA** financé :

- Par la SOFICO pour près de €742.000 HTVA ;
- Par RESA pour près de €340.00 HTVA ;
- Par la CILE pour près de €291.000 HTVA ;
- Par VOO pour près de €17.000 HTVA.

Il est réalisé en collaboration avec son partenaire technique : le SPW Mobilité et Infrastructures, maître d'œuvre.

C'est la société Colas qui a été désignée par marché public pour l'exécution de ces travaux.

Contact : Héloïse WINANDY | Porte-parole de la SOFICO | +32 495 28 43 46 | [heloise.winandy@sofico.org](mailto:heloise.winandy@sofico.org)

Rejoignez-nous !    